

OBJET : MISE EN CONFORMITE DES OFFICES DE RESTAURATION DES GROUPES SCOLAIRE ROBESPIERRE - BABEUF - SAINT JUST ET VALLES - VARLIN - L. MICHEL : APPROBATION DU BILAN GLOBAL PREVISIONNEL, DU PROJET DE MARCHE ET DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES RESTREINT - AUTORISATION DE DEPOSER DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet du Marché,

Vu les articles 33 et 60 à 64 du Code des Marchés Publics,

Vu les articles L 421.1 et suivant du Code de l'Urbanisme,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transport circulation et stationnement.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : APPROUVE le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet estimé à 735 000 € TTC

ARTICLE 2 : APPROUVE la procédure d'Appel d'Offres Restreint en vue de la passation des marchés relatifs à l'opération citée en objet.

Conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres le Maire sera autorisé à signer les marchés subséquents.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Maire à signer et déposer le permis de construire inhérent à l'opération citée en objet

Le Maire